



Séance du 7 octobre 2014

COMPTE-RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusées : Béatrice SIAUDEAU qui a donné pouvoir à Claude ROUSSEAU et Muriel DAVID qui a donné pouvoir à Manuella PARAUD

Monsieur Thierry PINEAU a été nommé secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 26 août 2014 a été adopté à l'unanimité

Adjonction ordre du jour : Location de l'ancien local des kinés

1 – Démission d'une conseillère municipale

Mme Julie BARILLOT quittera prochainement la commune. Elle a donc adressé sa démission le 29 septembre dernier. Conformément à l'article 270 du code électoral, dans les communes de 1000 habitants et plus, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal de la même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Par conséquent, Mr Didier CHAUVET est installé en tant que nouveau conseiller municipal.

2 – Tarifs assainissement 2015

Un budget prévisionnel 2015 du service assainissement a été présenté afin de déterminer les tarifs qui seront appliqués au 1^{er} janvier 2015 en matière d'eau potable et d'assainissement.

La moyenne départementale (prix m³ + abonnement) est de 3.50 €/m³. Vendrennes a une moyenne de 1.83 €/m³

Compte-tenu des travaux d'assainissement en perspective (la Guierche, la station d'épuration, la mise aux normes des réseaux suite au diagnostic...) une hausse des tarifs a été votée (19 votants – Pas d'augmentation : 6 voix – *augmentation de 3% : 11 voix* – augmentation de 5% : 2 voix.)

Les tarifs pour 2015 sont donc :

- Prix du m³ : 1.15 €

- prix de l'abonnement : 43.26 €

3 – Assainissement rue de la Tendresse – Maîtrise d'œuvre

Suite au diagnostic réalisé sur les réseaux assainissement en 2013, il s'avère qu'il y a des infiltrations d'eaux parasites. Une des raisons de la présence de ces eaux parasites est le réseau unitaire rue de la Tendresse. Afin de résoudre ce problème, un réseau séparatif eaux usées / eaux pluviales va être posé.

La maîtrise d'œuvre est confiée à la SAET pour un montant de 2 200 € HT.

(Proposition acceptée à l'unanimité par un vote à mains levées)

Une réunion de quartier aura lieu en novembre

4 – Assainissement la Guierche/la Brossière

Dans le cadre des travaux d'assainissement dans les villages de la Guierche et de la Brossière, en partenariat avec la commune de St André, les dossiers de demandes de subventions concernant la construction de la station d'épuration et des réseaux sont finalisés. Les subventions vont donc être sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Le projet prévoit 34 raccordements pour Vendrennes et 77 pour St-André.

L'estimation pour le réseau eaux usées de la Guierche s'élève à 236 500 € HT. La subvention attendue s'élève à 82 775 € par l'Agence de l'Eau (35% du montant HT des travaux). Il resterait 153 725 € à la charge de la commune.

A noter que l'estimation pour le réseau eaux usées sur la Commune de St André s'élève à 508 800 € HT

L'estimation des travaux de la station d'épuration s'élève à 259 610 € HT. Les subventions attendues s'élève à 25 961 € par le Département (10% du montant HT des travaux) et 90 863 € par l'Agence de l'Eau (35% du montant HT des travaux). Il resterait 142 786 € à la charge de Vendrennes et de St André.

Conformément à la Convention de partenariat entre les 2 communes, le financement de la station d'épuration sera supporté à hauteur de 1/3 pour la commune de Vendrennes et de 2/3 pour la commune de Saint-André-Goule-d'Oie ce qui représenterait pour la commune de Vendrennes la somme de 47 595 € et pour la commune de St André Goule d'Oie la somme de 95 190 € à financer par emprunt ou autofinancement.

Une réunion de quartier aura lieu le 8/11. Une réunion pour les personnes concernées sera également organisée par le maître d'œuvre lorsque l'entreprise en charge des travaux aura été retenue.

Les travaux devraient être achevés courant 2015.

Les estimations ainsi que les demandes de subventions ont été validées à l'unanimité par un vote à mains levées.

5 – Adhésion à un groupement de commande pour l'acheminement et la fourniture d'électricité

Depuis le 1^{er} juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence : tous les consommateurs d'électricité et de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques.

Certains tarifs réglementés de vente sont ainsi amenés à disparaître. A ce titre, au 1^{er} janvier 2016, les tarifs réglementés d'électricité seront supprimés pour les sites raccordés à une puissance électrique supérieure à 36Kva (tarifs jaune et vert). Sur Vendrennes, cela concerne le foyer rural.

D'autre part, le marché de l'électricité est actuellement favorable à l'obtention de prix compétitifs sur le tarif bleu (puissance inférieure à 36Kva).

Afin de répondre à cette future échéance réglementaire, la commune a décidé d'adhérer au groupement d'achat pour la fourniture d'électricité créé à l'échelle départementale par le SyDEV. (décidé à l'unanimité par un vote à mains levées)

6 – Avenant au marché pour la fourniture de produits d'entretien

Un groupement de commande a été mis en place en 2013, entre les communes de la Communauté de Communes, afin de conclure un marché pour la fourniture des produits d'entretien.

Les prévisions de dépenses pour le lot n°5 – sacs poubelles – étant insuffisante, un avenant va être conclu afin de porter le montant du marché à 150 € HT annuel (approuvé à l'unanimité par un vote à mains levées)

7 – Subvention à Familles Rurales pour le temps de surveillance et de service à la cantine

En accord avec Familles Rurales, une salariée de l'association locale assure un temps de surveillance et de service au restaurant scolaire.

En compensation, la commune rembourse le salaire brut + les charges compte-tenu du nombre de jours de cantine.

Pour le 1^{er} semestre 2014, le remboursement s'élève à 1 170.47 € (approuvé à l'unanimité par un vote à mains levées)

8 – Réglementation chasse sur les terrains communaux – 2014/2015

Le sujet est reporté car les chasseurs ne faisant pas partie de la société de chasse locale souhaitent une modification du règlement. En effet, la société de chasse fixe des jours de chasse différents des jours fixés par le département. Il va donc être demandé aux membres de la société de chasse ainsi qu'aux non sociétaires d'adresser un courrier en mairie argumentant leurs souhaits.

Le sujet sera ensuite revu.

9 – PLU

Le PLU élaboré par le cabinet en charge du dossier a été refusé par la Préfecture en 2012. Depuis, le dossier est resté en attente. Afin de finaliser ce PLU, 5 cabinets ont été consultés et 3 ont fait une offre.

Compte-tenu des tarifs et des prestations proposées par chacun, le cabinet CITADIA a été retenu (vote à bulletins secrets – 19 votants – OUI CITADIA : 17 voix – NON CITADIA : 1 voix – Blanc : 1 voix)

10 – Panneaux indicateurs de vitesse

2 panneaux indicateurs de vitesse vont être posés en entrée d'agglomération : 1 sur la RD160 en provenance de l'Oie et 1 sur la RD53 en provenance de Mesnard. Le coût total de l'opération (fourniture + pose) s'élève à 6 228 €. Compte-tenu des subventions du Département (1 760 €) et du SyDEV (1 869 €) il reste 2 600 € à la charge de la commune (adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

11 – Institution du temps partiel

Un agent communal souhaitant prendre un temps partiel, le principe de cet aménagement du temps du travail a été accordé.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

12 – Convention avec l'école Marie GODET pour la traversée de la RD160

Le directeur de l'école privée Marie GODET ou le personnel enseignant ou non enseignant de l'école privée assure la traversée surveillée de la RD160 chaque jour d'école au moment de la sortie de 16h30, pour les enfants résidants de l'autre côté.

Ce service rendu aux familles afin de sécuriser le parcours de l'école se déroule hors du temps scolaire et par conséquent hors contrat et n'est donc pas reconnu par l'assurance de l'école.

En accord avec l'OGEC et la direction de l'école privée Marie GODET une convention va être conclue afin que la commune charge un représentant de la direction ou du personnel enseignant ou non enseignant de l'école pour assurer la traversée sécurisée de la RD160 pour les enfants résidants de l'autre côté.

De cette façon, la personne en charge de la traversée sera couverte par l'assurance de la commune.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

13 – Auto-école : remboursement de l'eau et de la taxe ordures ménagères

Le remboursement des factures d'eau (95.54 €) et de la taxe d'ordures ménagères (62€) va être demandé auprès de l'auto-école.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

14 – Atelier relais – remboursement de la taxe ordures ménagères

Le remboursement de la taxe d'ordures ménagères (130 €) va être demandé auprès de Bétard Peinture, locataire de l'atelier.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

15 – Location de l'ancien local des kinés

Une psychologue a demandé à louer une partie de l'ancien local occupé par les kinés afin d'y installer son cabinet.

Le loyer mensuel a été fixé à 250 € + le remboursement des charges réelles.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

16 – Location maison des Brosses

Les locaux de l'ancienne auto-école ont été demandés pour y faire un atelier de conditionnement de friandises. Le loyer mensuel a été fixé à 250 €.

Le loyer mensuel a été fixé à 250 €

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

17 – Distribution ou non des documents associatifs avec le « lien communal »

Il a été décidé que dorénavant les élus ne distribueront plus les documents des associations avec le « lien communal ». Chaque association devra assurer ses propres distributions ou bien leurs infos pourront être publiées à l'intérieur du « lien ».

(vote à bulletins secrets – 19 votants – OUI pour la distribution : 6 voix – NON pour la distribution : 9 voix – Blanc : 4 voix)

18 – Imputation de factures de moins de 500 € en section d'investissement

Les factures suivantes seront imputées en investissement :

- Solde honoraires maîtrise d'œuvre parking mairie pour un montant de 43.34 € HT
- Panneaux directionnels, pour un montant de 410.37 € HT

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

19 – Décisions modificatives

Les virements de crédits nécessaires à l'exécution du budget 2014 ont été adoptés à l'unanimité par un vote à mains levées

20 – Enquête publique GAEC L'Arc-en-Ciel à Mouchamps

Une enquête publique est en cours à la demande du GAEC L'Arc-en-Ciel en vue d'obtenir l'enregistrement pour exploiter, après augmentation des effectifs bovins, un élevage de 193 vaches laitières et 8 600 animaux équivalents volailles sur le territoire de la commune de Mouchamps. Vendrennes est concerné par l'épandage des effluents de cette installation sur le secteur du Parquet.

Aucune remarque n'a été formulée.

Questions diverses

- *Location des salles et état des lieux*

En raison des problèmes récurrents de propreté et de dégradation des locaux avec les locations de salles, il a été décidé, par mesure d'hygiène :

- d'arrêter de louer la cuisine/réfectoire, ces locaux servant principalement de restaurant scolaire. Plus aucune réservation ne sera acceptée. Des solutions seront proposées aux locations déjà prises.

- d'arrêter de louer la vaisselle, celle-ci servant également pour le restaurant scolaire

De plus, à compter du 1^{er} janvier 2015, une caution de 500 € sera demandée pour les locations de salles. Un état des lieux sera réalisé par un élu : chaque conseiller municipal sera en charge de cet état des lieux 2 week-end /an

- *Visite des bâtiments communaux*

Les conseillers municipaux visiteront la maison Herbreteau, les Brosses et l'ancien local des kinés le samedi 18/10 afin d'étudier une destination possible pour ces locaux.

- *Visite parcours de santé*

Un aménagement d'un parcours de santé est à l'étude dans la prairie du Benet. Une visite des parcours de St Fulgent et de l'Oie aura lieu le 25/10.

- *Visite du Conseil Général*

Le 24/10 prochain, les conseillers municipaux sont invités à visiter le Conseil Général

MARCHÉS HT SIGNÉS DEPUIS LE 26.08.2014

Date	Fournisseurs	Objet de la commande	Montant HT
15.09.2014	SEDI	Porte-voix	66.05 €
16.09.2014	LACROIX	N° maisons + panneaux et panonceaux	164.83 €

16.09.2014	LACROIX	Panneaux signalisation temporaire de chantier	754.77 €
29.09.2014	LACROIX	Plaque "stationnement réservé"	124.19 €
29.09.2014	VEOLIA EAU	Branchement EU et EP – lot n°16 la Minée 2	2 101.96 €

TOUR DE TABLE :

Roselyne PHLIPART : Il serait souhaitable que les comptes-rendus des commissions communautaires soient diffusés à l'ensemble des conseillers

Marie BELAUD : Assemblée Générale de l'OGEC le 17/10.

Réunion sur le bilan touristique le 15/10

Yvon BOUDEAU : Il faudrait déplacer le panneau indiquant l'aire de camping-car. Il n'est pas assez visible > voir avec les services techniques

- Qu'en est-il du nettoyage des fossés le long de la RD 160 ?> les travaux sont prévus mais il faut que l'entreprise ait l'autorisation de travailler sur la RD

Didier CHAUVET : Qu'en est-il du curage des fossés ? > la commission voirie a prévu de curer les fossés le long des routes qui feront l'objet de travaux en 2015. Pour les endroits les plus urgents nécessitant un curage ponctuel, le sujet sera revu en commission

- Il faudrait faire des saignées sur les routes > prévu cet hiver lorsqu'il pleuvra.

Florence de CHABOT : Il faudrait déplacer le panneau d'information dans le village de Bois Goyer et le mettre près des moloks

Damien CLAVIER : il faudrait mettre en place un plan d'action pour l'éclairage public > prendre rendez-vous avec le SyDEV

Maryse TOURNIER : Combien de réponses sont revenues en mairie concernant le questionnaire pour l'aménagement de la Place des Alizés ? Une dizaine. Les riverains ont trouvé la réunion très intéressante mais le questionnaire reprenait trop les propositions qui avaient été faites lors de la réunion : ils n'ont pas su quoi ajouter... Une rencontre avec un architecte aura lieu le 8/10 afin de faire un plan succinct d'aménagement

- Il serait souhaitable d'avoir un suppléant au conseil d'administration de l'Office de Tourisme > Chrystelle
- L'Office de Tourisme met en place "les secrets de nos communes" : il s'agit de balades organisées qui permettront d'aller dans des endroits habituellement interdit au public. La première sortie aura lieu le 26/10 à Beaurepaire de 9h à 12h. La sortie sur Vendrennes aura lieu en 2015.
- Le 6/04/15 sera organisé un rallye touristique sur les 8 communes de la Communauté.
- Une visite du Comité de Jumelage à Newton a eu lieu en septembre dernier, pendant 4 jours. Maryse et Marie ont représenté la Communauté de Communes. Le Comité de Jumelage fourni un travail colossal. Il est dommage que celui-ci ne soit pas davantage valorisé. Des représentants des 3 communes jumelées viendront en mai 2015 aux Herbiers. Les personnes souhaitant héberger du monde peuvent se manifester auprès du Comité de Jumelage.

Maxime MASSON : Le Comité des Fêtes est créé. Il compte une vingtaine de membres. Le Comité souhaiterait récupérer du matériel (barbecue, friteuse...) > faire la liste du matériel souhaité. Elle sera étudiée lors d'un prochain conseil.

Chrystelle ARNAUD : Serait-il possible que chaque élu dispose d'un plan cadastral avec les terrains et les bâtiments communaux ? Oui.

- Serait-il possible que chaque commission transmette ses comptes-rendus de réunions à l'ensemble des conseillers ?

Alain CHENOIR : Suite à ce qui a été vu en début de réunion, quand aura lieu la rencontre avec les riverains des rues de la Tendresse et des Tilleuls ? le 15/11 à 11h00

Manuella PARAUD : Une annonce pour le recrutement d'un médecin est en ligne sur le site de la maison des Communes. Qu'en est-il ?> le contrat actuel du médecin se termine le 11/12/14. Cette annonce correspond juste à la démarche nécessaire pour son renouvellement. Il y a actuellement entre 35 et 40 visites hebdomadaires.

- Le conseil municipal ayant été décalé d'une semaine, est-il possible de repousser également d'une semaine la date limite de remise des articles pour le prochain "lien communal" ? > OUI
- Combien reste-il de lots dans le lotissement de la Minée 2 ? > 1 seul

Vendrennes le 14 octobre 2014

Le secrétaire de séance
Thierry PINEAU

Le Maire
Claude ROUSSEAU